



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

ENTREPRISES

**VOUS PENSEZ
CHANGER
DE CHAUFFAGE ?**

Bénéficiez jusqu'à **65%**
d'aides financières
pour l'installation d'un chauffage
à énergies renouvelables

*Un dispositif
en partenariat
avec*



VOUS ÊTES UNE **ENTREPRISE** DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

- Vous pensez que choisir les énergies renouvelables va vous coûter trop cher ?
- Vous estimez qu'une telle démarche est compliquée ?
- Vous ne connaissez pas les installations de chauffage à énergies renouvelables et ne savez pas comment choisir ?

Grenoble-Alpes Métropole vous propose un service de conseil et d'accompagnement ainsi qu'une aide pour l'installation d'un appareil de chaleur à énergie renouvelable.

NOS AIDES AUX TRAVAUX

(Exemples d'aides attribuées en 2018)

Type d'installation	MONTANT ESTIMÉ DE L'AIDE *
Chaufferie bois dans 1100 m ² de bureaux	6 044 €
Chaufferie bois dans 2100 m ² de locaux tertiaires	41 000 €
Chaufferie bois avec réseau de chaleur pour bâtiments tertiaires	110 450 €
Installation solaire de 15 m ² pour eau chaude sanitaire d'une structure d'hébergement touristique	7 752 €
Installation solaire de 50 m ² pour eau chaude sanitaire d'un bailleur **	25 500 €
Installation de géothermie pour un ensemble de logements collectifs **	105 350 €

* Les montants des aides sont calculés en fonction de la quantité de chaleur qu'il est prévu de produire

** Les entreprises de promotion ou bailleur qui commercialisent des logements peuvent également bénéficier de cette aide

UN SUIVI JUSQU'À LA FIN DU CHANTIER

- **Une aide** jusqu'à 65 % du coût total HT, cumulable avec les aides de l'État
- **Un service complet** d'accompagnement, de vérification de bonne installation, de suivi du fonctionnement et de l'installation pendant 1 an
- **Des conseils neutres par un tiers de confiance** pour choisir la solution qui vous correspond
- **Une aide** aux choix de **prestataires de confiance** et une médiation en cas de besoin

Pour bénéficier d'un accompagnement :

Direction de la transition énergétique
04 57 04 06 51 / energie@lametro.fr
www.lametro.fr/pros

5

BONNES RAISONS

de changer pour
**des énergies
renouvelables
thermiques**

- 1 Avec les aides, le coût final sera moins important que celui d'une installation au gaz ou électrique
- 2 Au quotidien, vous pouvez faire de 10 à 40% d'économies d'énergies et réduire d'autant votre facture dès l'installation
- 3 Vous n'êtes plus tributaire des variations du prix du gaz
- 4 Vous utilisez des énergies disponibles en grande quantité, respectueuses de l'environnement
- 5 Vous participez au développement du tissu économique local en faisant travailler des installateurs et fournisseurs de combustibles le plus souvent locaux (ex pour le bois)